

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 26 OCTOBRE 2016
AU BUREAU MUNICIPAL**

SONT PRÉSENTS :

Madame Dominique Payette, mairesse
Monsieur Guy Rochette, conseiller au siège # 1
Monsieur Brian Ross, conseiller au siège # 4
Monsieur Bruce Wallace, conseiller au siège #5
Et madame Josée Desmeules agit à titre de greffière.

SONT ABSENTS :

Monsieur Alexandre Morin, conseiller au siège #2
Monsieur Marc Boiteau, conseiller au siège #3
Madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère au siège #6

ORDRE DU JOUR

- 01- Adoption de l'ordre du jour ;
02- Location (60 mois) avec option d'achat d'une rétrocaveuse ;
03- Levée de l'assemblée.

10-16-20 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2016-124 Il est proposé par Guy Rochette, conseiller, appuyé par Bruce Wallace, conseiller, et unanimement résolu que soit adopté l'ordre du jour.

10-16-21 Location (60 mois) avec option d'achat d'une rétrocaveuse

Résolution 2016-125 **ATTENDU QU'**il y a lieu de remplacer le vieux chargeur (loader) daté de 1964 pour une rétrocaveuse neuve ;

ATTENDU que deux soumissions ont été reçues et que le rapport de soumission se détaille comme suit ;

RAPPORT DES SOUMISSIONS - LOCATION / ACHAT RÉTROCAVEUSE (5 ANS)

	Année	Prix total	Résiduel	Terme (taxes inc.)
UNICOOP	Neuve 2012	111 182,00 \$	15 350,00 \$	2 079,54 \$
HEWITT	Neuve 2016	149 350,00 \$	71 700,00 \$	1 960,82 \$

ATTENDU QUE l'option la plus basse soumission conforme est celle de Unicoop pour une rétrocaveuse New Holland B95B 2012 neuve au prix total de 111 182 \$ pour un terme de location de 2 079,54 \$ / mois pour une durée de 60 mois avec un résiduel de 15 350 \$ au bout de 60 mois ;

ATTENDU QUE les documents de soumissions ont été vérifiés par nos procureurs afin de s'assurer de la conformité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Rochette, conseiller, appuyé par Bruce Wallace, conseiller, et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal autorise la location avec option d'achat de la rétrocaveuse neuve de 2012 de New Holland tel que la soumission déposée pour une période de 60 mois ;

QUE madame Josée Desmeules, directrice générale soit autorisée à signer tout document à cet effet ;

QUE cette dépense soit prise à même le budget d'opération de 2016.

10-16-22 Levée de l'assemblée

Résolution 2016-126 Il est proposé par Brian Ross, conseiller, appuyé par Bruce Wallace, conseiller, et unanimement résolu de lever la présente assemblée à 18h35.

Dominique Payette, mairesse

Josée Desmeules, directrice générale par intérim